

Foire aux questions

1. Où chanterons-nous?

Devant le sanctuaire, dans les 5 marches et dans l'espace entre les marches et la première rangée de bancs, si nécessaire.



2. Pouvons-nous chanter à une messe?

Les chorales sont invitées à chanter du lundi au vendredi. Les messes de semaine sont adaptées aux gens qui travaillent dans les environs et qui disposent d'un minimum de temps pour assister à la messe pendant leur pause dîner. Pour cette raison, nos messes de semaine ne durent pas plus de 30 minutes et nous préférons ne pas les prolonger avec de la musique. Vous pouvez toutefois chanter avant ou après une célébration.

3. Quel est la durée maximale permise pour notre prestation?

Nous vous recommandons de planifier un programme de 20 à 25 minutes. Nous vous allouons une plage horaire de 30 minutes pour votre prestation ainsi que pour votre pratique ou « test de son », si vous en avez de besoin. Par exemple, si nous vous allouons de 14h à 14h30, votre prestation devra être terminée pour 14h30 car nous aurons certainement une visite guidée de planifier. Nous demandons votre collaboration pour respecter cet horaire; nos visiteurs ont souvent un horaire chargé et serré et bien qu'ils apprécient votre performance, ils s'attendent tout de même à recevoir leur visite guidée à l'heure planifiée.

4. Pouvons-nous utiliser l'orgue ? Avez-vous un piano?

Malheureusement l'orgue n'est pas disponible et nous n'avons pas de piano. Vous êtes les bienvenus pour apporter un piano électrique portatif ou pour en louer un. Nous pouvons fournir la rallonge électrique.

5. À quoi devons-nous nous attendre en terme d'audience?

Cette question est difficile à répondre. En basse saison (de la mi-octobre à la mi-avril), ne vous attendez pas à beaucoup de spectateurs. En haute saison (juin à septembre) vous pouvez attendre de 50 à 200 spectateurs, en particulier si votre prestation est en après-midi.

6. Où pouvons-nous répéter?

Nous pouvons vous fournir une salle pour répéter et vous changer. Vous ne pouvez pas répéter dans la Basilique car nous avons des visites guidées de programmer à chaque 30 minutes dans la journée. Vous pouvez toutefois utiliser votre 30 minutes pour faire quelques tests.

7. Pouvons-nous vendre nos CD ou autre matériel?

Il est strictement défendu de solliciter des fonds ou de vendre de la marchandise que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Basilique.

8. Est-ce que notre prestation sera publicisée par la Basilique ?

Votre performance sera annoncée sur notre internet et notre personnel à l'entrée informera nos visiteurs le jour de votre prestation.